

Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors (fiche nationale)

RNCP41952 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15466, 15436, 44067, 15478
Code(s) ROME	G1204, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040**UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010****UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010**<https://www.unistra.fr/>**UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012**

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle.

Les parcours de formation sont organisés pour favoriser la formation tout au long de la vie et comprennent un volume important de mises en situation professionnelle.

Le secteur des activités physiques et sportives est marqué par un vieillissement de la population et par une demande croissante d'activités physiques adaptées, contribuant au maintien de l'autonomie, de la santé et de la qualité de vie des personnes âgées. Cette évolution s'accompagne d'enjeux de prévention, d'inclusion et d'accessibilité, renforcés par l'intégration progressive d'outils numériques et par une attention accrue portée à la sécurité et à l'accompagnement individualisé des pratiquants seniors.

Les structures publiques, privées et associatives, notamment les établissements accueillant des personnes âgées, les clubs et associations sportives, ou encore les collectivités territoriales, mobilisent aujourd'hui des professionnels capables d'évaluer les capacités d'un public senior, d'adapter les activités physiques à leurs besoins spécifiques et de garantir leur intégrité physique et psychique.

L'émergence de pratiques à visée santé et l'importance croissante accordée au bien-être contribuent également à faire évoluer les métiers vers davantage d'expertise et de collaboration pluridisciplinaire.

Dans ce contexte, le Deust "Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisirs pour les publics seniors", inscrit à l'annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport, apporte à ses titulaires les compétences professionnelles nécessaires pour encadrer des activités physiques ou sportives pour tous et pour concevoir et conduire des programmes adaptés aux publics seniors.

Il mène notamment aux emplois d'éducateur sportif spécialisé dans la prise en charge des seniors, d'éducateur sportif dans des structures sportives ou médico-sociales, ou encore d'éducateur territorial après réussite du

concours. Les titulaires peuvent également exercer en qualité d'entrepreneurs dans le domaine des activités physiques dédiées aux séniors.

ACTIVITÉS VISÉES

- Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être
- Encadrement d'activités physiques et/ou sportives pour des publics séniors
- Développement d'expertise sur la prise en charge des publics séniors

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants
- Évaluer le potentiel et les limites d'un pratiquant senior pour les activités physiques et/ou sportives
- Intégrer les particularités physiques des séniors à un environnement dans le cadre d'une pratique d'activité physique ou sportive
- Mettre en œuvre un programme d'activités physiques ou sportives à des fins de santé pour les séniors en intégrant une pratique durable et responsable
- Encadrer des séances d'activité physique et/ou sportive pour des publics séniors, en structure spécialisée ou non
- Garantir l'intégrité physique et psychique des pratiquants séniors
- Conseiller les pratiquants séniors sur les activités physiques et sportives à des fins de prévention-santé, y compris dans une langue étrangère, en prenant en compte les handicaps éventuels des pratiquants
- Collaborer avec une équipe pluridisciplinaire au sein d'une structure spécialisée

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41952BC01 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41952BC02 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41952BC03 — Encadrer des séances collectives d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour tous, y compris à finalité de santé ou de bien-être

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser une séance d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique en fonction des publics (prise en compte du handicap, de l'accessibilité) et de leurs objectifs (éducatif, santé, bien-être...), en veillant à la prévention des discriminations
- Encadrer une séance collective et/ou individuelle d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique d'activité physique et/ou sportive et/ou artistique pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants et la préservation des environnements de pratique
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants
- Adapter l'intervention au public en fonction des ressources bio-psycho-sociales des pratiquants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41952BC04 — Encadrer des activités physiques et sportives pour des publics seniors

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer le potentiel et les limites d'un pratiquant senior pour les activités physiques et/ou sportives
- Intégrer les particularités physiques des seniors à un environnement dans le cadre d'une pratique d'activité physique ou sportive
- Mettre en œuvre un programme d'activités physiques ou sportives à des fins de santé pour les seniors en intégrant une pratique durable et responsable
- Encadrer des séances d'activité physique et/ou sportive pour des publics seniors, en structure spécialisée ou non
- Garantir l'intégrité physique et psychique des pratiquants seniors
- Conseiller les pratiquants seniors sur les activités physiques et sportives à des fins de prévention-santé, y compris dans une langue étrangère, en prenant en compte les handicaps éventuels des pratiquants
- Collaborer avec une équipe pluridisciplinaire au sein d'une structure spécialisée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- P-85.51 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

Dans les secteurs public, privé associatif et privé marchand ayant pour objectifs le développement de l'activité physique et sportive :

- Structures spécialisées accueillant des personnes seniors (EHPAD, maisons de retraites, structures médicalisées)
- Clubs, associations, fédérations sportives
- Structures d'activités physique et sportive à but lucratifs
- Collectivités territoriales

Les diplômés pourront également exercer comme entrepreneur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Educateur sportif spécialisé dans la prise en charge des seniors
- Educateur sportif au titre d'entrepreneur ou bien au sein d'une structure sportive

Après réussite au concours :

Educateur territorial des activités physiques et sportives (APS) (Concours ETAPS)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le titulaire du DEUST peut demander la délivrance d'une carte professionnelle Educateur sportif (articles L212-1 et son Annexe II-1 de l'art. A212-1 du Code du sport).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 634 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	87 027
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 813 €
Selon la branche	7 600 € – 8 126 €
Prise en charge	Branches concernées
7 813 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 126 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
7 631 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 600 €	CPNEF Sport

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35954

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-brest.fr/>

<https://www.univ-perp.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41952/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1

Prix indicatif**8 756 €**

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.